



LA CONFERENCE EPISCOPALE DU BENIN (C.E.B.)

Tél. +229 21 30 66 48 / 21 30 07 36 - Fax : +229 21 30 07 36 / 21 30 07 07

Cel. : +229 91 36 66 66 - E-mail : cepiscob@gmail.com

04 BP. 358 COTONOU - REPUBLIQUE DU BENIN

Cotonou, le 31 décembre 2023

DECLARATION

QUE RIEN NE VOUS SEPRE DU CHRIST ET DE SON EGLISE CATHOLIQUE !

Chers Fidèles chrétiens,

Femmes et Hommes de bonne volonté,

Filles et fils bien-aimés de Dieu,

1. Grâce et paix à vous, à vos familles et à vos communautés de la part de Dieu qui nous a donné de célébrer dans la joie et la ferveur, le mystère de l'Incarnation de son Fils, le Verbe fait chair qui a établi sa demeure parmi nous (cf. Jn 1,14).
2. A la date du 14 décembre dernier, nous vous avons envoyé une Déclaration qui exprimait notre inquiétude par rapport à l'introduction de l'enseignement de l'homosexualité dans le système éducatif béninois. Elle était intitulée : *L'homosexualité : des inquiétudes à la responsabilité (HIR)*. Avec la présente Déclaration, nous revenons à vous, suite aux questions suscitées par la Déclaration du Dicastère de la Doctrine de la Foi *Fiducia Supplicans (FS)*, publiée le 18 décembre 2023, qui ouvre à la possibilité de bénédiction pour les couples en situation irrégulière ou pour les couples de même sexe. Les réactions que nous avons observées dans vos communautés chrétiennes et autour de vous démontrent que les innovations pastorales de ce Document ne vous ont pas laissés indifférents. Elles ont suscité chez plusieurs parmi vous des interrogations auxquelles nous ne sommes pas restés insensibles. C'est pourquoi, reprenant les mots mêmes du Christ, nous vous disons : « Que votre cœur ne se trouble point ! » (Jn 14, 1).
3. Dans la fidélité à l'Évangile et en communion profonde de foi avec le Pape François, Successeur de Pierre, nous, vos Evêques et Pasteurs, venons vous exprimer notre proximité, partager vos interrogations et donner quelques orientations.

4. Les ouvertures pastorales contenues dans la Déclaration FS concernent des questions fort complexes qui, mal interprétées ou mal comprises, pourraient conduire à des ambiguïtés de discours, d'enseignements et de pratiques. C'est pourquoi, nous vous recommandons de continuer à reposer votre foi et vos comportements sur les données fondamentales et pérennes de la Parole de Dieu et de la Tradition ecclésiale dont nous rappelons ici, les orientations, comme dans la précédente Déclaration de la C.E.B. sur l'homosexualité :
 - a) L'homosexualité est contraire au dessein de Dieu et représente un acte désordonné et intrinsèquement mauvais (HIR 6 ; CEC 2357) ;
 - b) Le mariage lie un homme et une femme appelés à former une communauté de vie et d'amour ouverte à la procréation et à la participation sociale pour la transformation de la terre (cf. HIR 5-6 ; Gn 2, 24 ; GS 48 ; CIC 1055, 1 ; CEC 1601) ;
 - c) La Parole de Dieu et, par conséquent, l'Eglise n'autorisent ni l'homosexualité ni l'union entre deux personnes de même sexe (cf. HIR 6 ; *Persona humana* 8 ; (CEC 2357) ;
 - d) Les personnes qui s'adonnent aux pratiques homosexuelles sont appelées à la conversion. Pour cette cause, elles doivent être accompagnées et aidées (cf. HIR 13 ; Mc 1, 15 ; Jn 5, 14. 8, 11 ; CEC 2358) ;
 - e) Dans le cas du mariage, « la bénédiction du ministre ordonné est directement liée à l'union spécifique d'un homme et d'une femme qui, par leur consentement, établissent une alliance exclusive et indissoluble. » (F.S n°6).
5. Au regard de ces orientations, Nous, vos Evêques et Pasteurs, estimons que les ouvertures pastorales de FS sont des recommandations générales dont l'accueil doit tenir compte de la spécificité des contextes socioculturels de chaque Eglise particulière de manière à favoriser l'enracinement de l'Evangile dans la culture de cette dernière. (cf. *Evangelii nuntiandi* 20 ; *Ecclesia in Africa* 59)
6. Par rapport à cette situation, nous avons, dans la précédente Déclaration de la C.E.B. sur l'homosexualité, félicité le Gouvernement de notre pays pour avoir, sur la base de nos valeurs culturelles, refusé d'introduire l'enseignement de l'homosexualité dans le système éducatif béninois (cf. HIR 1). En encourageant encore ici cette décision, et dans la fidélité à la Parole de Dieu :
 - a) Nous faisons observer à l'ensemble du Peuple de Dieu, notamment des fidèles chrétiens et des hommes et femmes de bonne volonté que la Déclaration de la Conférence Episcopale du Bénin sur *L'homosexualité : des inquiétudes à la responsabilité* et celle du Dicastère de la Doctrine de la Foi sur *Fiducia Supplicans* ne se contredisent pas au sujet des exigences fondamentales et pérennes de la Parole de Dieu et de la Tradition de l'Eglise sur l'homosexualité précédemment citées.

- b) Nous demandons aux Agents pastoraux de poursuivre dans la sérénité leurs engagements au service de la pastorale de la famille.
- c) Nous demandons aux ministres ordonnés incardinés ou de passage sur le territoire béninois, **de s'abstenir de toute forme de bénédiction aux couples de même sexe et aux couples en situation irrégulière.**
7. Avec le grand désir que l'Eglise Catholique se construise et se consolide dans l'unité, le respect des cultures particulières et l'imprégnation du message de salut en elles, nous vous adressons ces mots dans la communion avec le Pape François et la fidélité à notre Mission dans la Tradition de nos Pères dans la Foi.
8. Que le Verbe fait chair éclaire nos chemins et nous conduise vers Dieu son Père dans la mouvance de l'Esprit qui vivifie et sanctifie toute chose. Amen

Fait à Cotonou, le 31 décembre 2023,

En la fête de la Sainte Famille

Bonne et heureuse année 2024 !



Mgr Roger HOUNGBEDJI
Archevêque de Cotonou
Président de la C.E.B.

